

RAILPROTECT



ASSURANCE PROFESSIONNELLE DES SALAIRES DU FERROVIAIRE

ADC

NOTRE OFFRE



Rail Protect est un programme d'assurances professionnelles destiné à protéger les agents de conduite tout au long de leur carrière.

> LES GARANTIES <



LA GARANTIE DESCENTE DE MACHINE

> Elle vous assure le versement d'un capital en cas de retrait à titre définitif de l'autorisation médicale nécessaire à votre fonction, à la suite d'une maladie ou d'un accident



LA GARANTIE INCAPACITE TEMPORAIRE DE TRAVAIL

> Prévue pour compenser le préjudice subi du fait de la perte d'une partie du versement de vos primes de traction et vous permet de percevoir des indemnités journalières en cas d'arrêt temporaire de traction à la suite d'une maladie ou un accident



LA GARANTIE DECES OU IAD

> En cas de décès ou invalidité absolue et définitive, elle permet aux bénéficiaires de votre choix de percevoir un capital préalablement choisi en fonction de vos besoins.



DES GARANTIES ANNEXES

- > L'ASSITANCE SANTE
- > LA GARANTIE OBSEQUES



NOS PRIMES

> EXEMPLES ET TABLEAU DE PRIX <



GARANTIES

- > Capital en cas de décès : **15 000 €**
- > Capital en cas de descente de machine : **40 000 €**
- > Indemnité journalière de **24 €** en cas d'incapacité temporaire de travail



COTISATIONS D'ASSURANCE

Ages	Mensualités
25 ans	41 €
30 ans	44 €
35 ans	48 €
40 ans	61 €



TÉMOIGNAGES



Parce que la vie nous réserve parfois des moments difficiles, j'ai pu, à la suite de mon accident de ski, envisager sereinement mes mois d'arrêts de travail avec la garantie ITT que j'avais souscrite au SAAM il y a 4 ans.

Laurent.T - ADC



La peur de perdre son métier avec des normes européennes pour les conducteurs, de plus en plus strictes ? j'ai anticipé mon avenir avec le SAAM ... et j'ai bien fait !

Jean Marc.V - ADC



Au cœur de votre métier depuis près de 30 ans
pour vous accompagner toute votre carrière

FAQ

Suis-je obligé de souscrire à toutes les garanties ?

NON, seule la garantie Décès IAD est à caractère obligatoire que vous preniez la Garantie ITT ou DM ou les 2.

Y a-t-il un délai de carence ?

NON, mais il y a une franchise applicable de 15 jours en maladie et 5 jours en accident de travail et vie privée pour la Garantie Incapacité Temporaire de Travail.

A quel montant de forfait journalier maximum je peux prétendre si mes primes de traction mensuelles représentent 800 euros ?

cela représente 26 euros/jours (800:30).

Si je suis reconnu inapte temporaire et affecté en service doux, le SAAM intervient-il dans le cadre de ma garantie ITT ?

OUI, car nous considérons que comme vous n'êtes pas en cabine, vous perdez une partie de vos primes de traction.



Devis en ligne
www.saam-assurance.com



+33 1 86 65 76 40



ADC@saam-assurance.com

COUPON RÉPONSE AGENT DE CONDUITE

• **OUI** je souhaite recevoir un projet d'assurances personnalisé pour :

Garantie Descente de Machine

Garantie Arrêt de Travail

NOM : PRENOM : NE (E) LE : / /

TEL : MAIL :@..... UP :

PRIMES TRACTION MENSUELLES : €/mois

MESSAGE



SAAM Verspieren Group



SAAM- Service d'assurance de l'aviation marchande- Société par actions simplifiée au capital de 139 261,77 €
8, avenue du Stade de France - 93210 Saint-Denis - contact@saam-assurance.com.

www.saam-assurance.com - SIREN N° 572 031870 - RCS Bobigny N° Orias: 07 003 050 - www.orias.fr